



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

VISION LARGE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 19 décembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 10/12/2025 il a été constitué une SASU dénommée: VISION LARGE
Siège social: 2 locmaria 56700 KERVIGNAC Capital: 1.500 € Objet: L'activité d'écurie de course au large ; • La réalisation de toutes prestations relatives à la communication, à l'enseignement, à la promotion d'images de marques, la participation à toutes opération de représentation, de relation publique, de promotion publicitaire et/ou événementielle quelle que soit la forme et le support que ce soit pour le compte de personnes physiques et morales ; • L'achat, la vente, la location et l'entretien de bateau à voile et du matériel permettant la mise en place de projets de course à la voile ; • La gestion et le management de projets sportifs relatifs à la course au large • L'activité de conseil en ingénierie et architecture navale ; • L'activité de conseil en navigation, accompagnement sur support et convoyage ; • La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; • toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; • Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. Président: M. DESLANDES Quentin 2 locmaria 56700 KERVIGNAC Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LORIENT

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)